



## ENTRÉES EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 9 mars 2021 le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

### PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-137

« Projet particulier visant à permettre l'agrandissement du bâtiment commercial situé au 12150, rue Sherbrooke est, sur le lot projeté portant le numéro 6 381 977 – District de Pointe-aux-Trembles»

Cette résolution a été jugée conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et un certificat de conformité a été délivré le 13 avril 2021 par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de cette résolution.

**PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE** cette résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 28 avril 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Julie Boisvert

*Cet avis et ce règlement peuvent également être consultés sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :*  
[ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)